

BIOALLIANCE PHARMA
30 juin 2009



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2009

BioAlliance Pharma

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 224 208,50 euros
Siège social 49, boulevard du général Martial Valin – 75015 Paris
410 910 095 R.C.S. Paris

SOMMAIRE

CHAPITRE 1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE.....	3
1.1. Présentation du périmètre de consolidation	3
1.2. Description des évènements importants et de l'activité de BioAlliance Pharma et de ses filiales pendant le semestre écoulé	4
1.3. Incidence sur la situation financière et les résultats : Commentaires sur les données chiffrées.....	7
1.4. Principaux risques et incertitudes concernant le prochain semestre.....	9
1.5. Evolution prévisible de la situation du groupe et perspectives d'avenir.....	9
1.6. Principales transactions entre parties liées	9
CHAPITRE 2. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2009	10
2.1. Etat financier consolidé.....	10
2.2. Etat du résultat global consolidé	11
2.3. tableau de variation des capitaux propres consolidés	12
2.4. tableau de flux de trésorerie nette consolidé	13
CHAPITRE 3. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 30 JUIN 2009	14
CHAPITRE 4. DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES	34
CHAPITRE 5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2009.....	35

CHAPITRE 1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Ce rapport est établi conformément à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et aux articles 222-4 à 222-6 du Règlement Général AMF ainsi qu'aux dispositions des articles L 232-7, al 3 et R 232-13 du Code de commerce.

BioAlliance Pharma fonde sa croissance sur ses capacités à concevoir et développer des médicaments innovants dans les soins de support et le traitement du cancer et du SIDA, avec l'objectif de répondre à des besoins médicaux non satisfaits et d'améliorer la vie des patients.

Le premier semestre 2009 a été marqué par l'avancée de plusieurs programmes développés par la Société :

- Dépôt de dossiers d'enregistrement pour Setofilm® (Europe) et Loramyc® (Etats-Unis) ;
- Préparation des dossiers pour l'entrée en clinique de quatre produits, prévue d'ici fin 2009 ou début 2010 ;
- Avancement et finalisation du recrutement du premier essai clinique de phase III Aciclovir Lauriad® dans l'herpès labial ;
- Résultats précliniques prometteurs pour les programmes dans le cancer (AMEP™ et irinotecan Transdrug®) et dans le SIDA (inhibiteur de l'intégrase du VIH) ;
- Obtention d'un financement d'OSEO pour un montant de 6,4 millions d'euros pour les programmes en cancérologie AMEP™ et zyxine.

Du point de vue commercial, BioAlliance Pharma a enregistré une progression soutenue des ventes du Loramyc® en France au premier semestre 2009. En effet, le chiffre d'affaires du produit sur le premier semestre 2009 s'élève à 0,9 million d'euros, un chiffre très voisin du total enregistré sur l'année 2008 (1 million d'euros). La Société a mis en place pour les Etats-Unis et l'Asie une stratégie claire de partenariat de long terme avec des sociétés expérimentées et fortement implantées dans le secteur hospitalier en cancérologie, avec notamment en mars, l'obtention de l'enregistrement du Loramyc® en Corée via son partenaire Handok.

La reprise des droits de commercialisation du Loramyc® en Europe au premier trimestre 2009 (pour non respect des engagements contractuels du partenaire SpePharm), permet à BioAlliance Pharma une recherche active d'un partenaire commercial européen plus adapté, doté d'une infrastructure dans les soins de support.

BioAlliance Pharma dispose en effet dans le domaine des soins de support d'un portefeuille unique et attractif, avec des produits avancés comme le Loramyc® (infections opportunistes cancer – sida) et le Setofilm® (nausées et vomissement post chimio- et radiothérapies). Le fentanyl Lauriad® (douleurs cancéreuses) et le clonidine Lauriad® (mucites post chimio- et radiothérapies) devraient pouvoir entrer en clinique d'ici fin 2009.

1.1. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

BioAlliance Pharma a préparé, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, des états financiers semestriels consolidés conformément aux normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers correspondent à la consolidation des comptes des sociétés suivantes :

- BioAlliance Pharma, S.A., société mère du Groupe ;
- Laboratoires BioAlliance Pharma, société par actions simplifiée, détenue à 100% par la société BioAlliance Pharma, consolidée en intégration globale ;

- SpeBio BV, société de droit néerlandais établie à Amsterdam, Pays-Bas, détenue à 50% conjointement avec la société Spepharm BV, consolidée en intégration proportionnelle ;
- BioAlliance Pharma Switzerland, société de droit helvétique établie à Genève, Suisse, détenue à 100% par la société BioAlliance Pharma, consolidée en intégration globale.

1.2. DESCRIPTION DES EVENEMENTS IMPORTANTS ET DE L'ACTIVITE DE BIOALLIANCE PHARMA ET DE SES FILIALES PENDANT LE SEMESTRE ECOULE

Les évènements clés du premier semestre 2009 sont les suivants :

1. Activité commerciale

Les ventes de Loramyc® ont atteint 0,9 million d'euros au premier semestre 2009, un chiffre très voisin du total de 1 million d'euros enregistré sur l'année 2008. Ceci témoigne d'une dynamique commerciale forte sur le territoire français, avec plus de 33.000 patients traités avec Loramyc® depuis le lancement fin 2007. Le produit est reconnu de plus en plus largement par les spécialistes hospitaliers, pour son efficacité et son innovation, et il est progressivement intégré par les experts dans les recommandations internationales pour le traitement de la candidose oropharyngée.

Depuis l'arrêt de la joint-venture avec SpePharm fin février 2009, BioAlliance Pharma recherche activement un ou plusieurs partenaires pour reprendre rapidement une commercialisation de ce produit prometteur.

2. Portefeuille de produits en développement

- Dépôt du dossier d'enregistrement du Loramyc® aux Etats-Unis

Le 15 juin 2009, BioAlliance Pharma a déposé auprès de la U.S. Food and Drug Administration (FDA) son dossier d'enregistrement pour l'approbation de Loramyc®. En accord avec l'agence américaine, la Société avait complété son dossier au cours du premier semestre 2009 en incluant des données sur le marquage des comprimés au moyen d'un poinçon, procédé d'identification spécifique aux Etats-Unis. Si le dossier était approuvé, Loramyc® pourrait être lancé sur le marché américain au cours du second semestre 2010 par Strativa Pharmaceuticals, la branche « proprietary products » de Par Pharmaceutical, Inc. (NYSE : PRX), partenaire commercial de BioAlliance Pharma aux Etats-Unis.

- Dépôt du dossier d'enregistrement du Setofilm® en Europe et offre unique dans les soins de support

Le démarrage de la procédure d'enregistrement européenne du dossier du « film orodispersible » d'ondansétron a eu lieu au mois de février 2009 (procédure d'enregistrement décentralisée couvrant 16 pays européens). Ce produit, dont le nom commercial déposé est Setofilm®, est destiné à la prévention et au traitement des nausées et vomissements induits par la chimiothérapie et la radiothérapie. Il facilite la prise, l'efficacité et l'observance du traitement.

Avec ce deuxième produit après Loramyc®, dont la commercialisation pourrait démarrer en Europe dès le premier semestre 2010, BioAlliance Pharma renforce son offre dans les soins de support, qui doit être complétée à terme avec deux autres produits en cours de développement :

- ✓ le fentanyl Lauriad® prévu dans la douleur chronique sévère du cancer,
- ✓ la clonidine Lauriad® prévue dans le traitement des mucites, inflammation douloureuse très fréquente chez les patients cancéreux ayant reçu un traitement par radio- ou chimiothérapie.

BioAlliance entend démarrer des essais cliniques avant fin 2009 pour ces deux nouveaux produits utilisant la même technologie validée que celle du Loramyc®.

- Autres développements prometteurs en cours :

Outre le fentanyl Lauriad® et la clonidine Lauriad®, BioAlliance Pharma a accéléré au cours du premier semestre 2009 le développement de deux autres produits issus de son portefeuille, afin de passer en clinique :

- ✓ l'AMEP™, produit de biothérapie destiné au mélanome invasif. Des résultats permettant une administration par voie générale intramusculaire ont été présentés en mai dernier,
- ✓ Un corticoïde utilisant la technologie muco-adhésive Lauriad® pour le traitement d'une maladie orpheline, le lichen plan érosif.

Par ailleurs, les recherches pharmacologiques précliniques se sont poursuivies sur les nanotechnologies, avec l'irinotecan Transdrug®, un nouveau programme sous forme de nanoparticules conçu pour une voie d'administration orale originale dans le cancer colorectal. Par ailleurs, en ce qui concerne l'essai clinique de Phase II doxorubicine Transdrug®, l'observation de la survie des malades se poursuit.

Les programmes Nouvelles Entités : un anticancéreux innovant issu du programme Zyxine (réversion phénotypique) et le programme anti-intégrases ont également poursuivi leur développement préclinique.

Plusieurs de ces projets ont donné lieu à des présentations dans des congrès internationaux tels que l'American Association for Cancer Research (Denver – USA – avril 2009) et la Conférence sur les retrovirus et les infections opportunistes (Montréal – Canada – février 2009).

3. Financements

BioAlliance Pharma a obtenu au cours du premier semestre un financement d'OSEO pour AMEP™ et Zyxine. D'un montant total de 6,4 M€ il financera partiellement le développement de ces deux produits thérapeutiques jusqu'à leur commercialisation et traduit les efforts de la Société pour rechercher des financements alternatifs non dilutifs pour ses actionnaires.

La décision de financement d'OSEO reconnaît fortement l'innovation apportée par les programmes de BioAlliance Pharma dans le domaine du cancer et sa capacité à fédérer des acteurs des secteurs publics et privés. Le consortium établi regroupedeux PME innovantes (Oroxcell et Xentech), deux entreprises de taille intermédiaire (Novasep et le CIT) ainsi que deux centres académiques d'excellence, l'Ecole Normale Supérieure de Cachan et l'Institut Gustave Roussy de Cancérologie. Au total, le financement d'OSEO pour BioAlliance Pharma et les autres membres du consortium s'élèvera à 9,9 millions d'euros.

Au 30 juin 2009, aucune somme n'a encore été encaissée par BioAlliance Pharma.

4. Litige avec les sociétés SpePharm et Eurofins

En date du 27 février 2009, BioAlliance Pharma a repris les droits de commercialisation du Loramyc® en Europe et rompu le contrat de licence exclusif signé en 2007 avec la société SpeBio. BioAlliance Pharma a assigné SpeBio au tribunal de commerce de Paris pour violation de ses obligations contractuelles et pour obtenir réparation du préjudice lié au retard de commercialisation et de ventes. Au cours du premier semestre 2009, BioAlliance Pharma a déposé une requête à l'encontre des sociétés SpePharm et SpeBio auprès de la Cour d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale pour obtenir réparation du préjudice subi évalué au minimum à 45M€

En parallèle, SpePharm et SpeBio avaient introduit un référé aux Pays-Bas contre BioAlliance Pharma pour demander le maintien des accords entre les deux parties, mais ont retiré cette action avant la fin du semestre.

Comme au 31 décembre 2008, le risque dans le cadre de ce litige apparait comme négligeable. Etant donné qu'il ne peut être évalué de manière fiable, aucune provision n'a été constituée au 30 juin 2009.

En ce qui concerne le litige avec la société Eurofins, la procédure suit son cours. BioAlliance Pharma estime également, comme au 31 décembre 2008, que le risque dans le cadre de ce litige est négligeable. Ce risque ne peut être évalué de manière fiable aussi aucune provision n'a été constituée au 30 juin 2009.

5. Gouvernance

Pierre Morgon, membre du Directoire, était venu rejoindre la Société en 2008 pour superviser en particulier les opérations commerciales en Europe. Du fait de la nouvelle organisation en Europe avec la recherche d'un partenaire actif dans les soins de support, Pierre Morgon a souhaité quitter la Société fin mai 2009.

L'assemblée générale annuelle du 29 avril 2009 a voté les changements suivants au sein du Conseil de surveillance : nomination de la société AGF Private Equity, représentée par Monsieur Thierry Laugel, et ratification de la cooptation de Monsieur Michel Arié en remplacement de Monsieur Christophe de Backer, intervenue le 17 décembre 2008. Le Conseil de Surveillance comporte sept membres issus de l'industrie pharmaceutique et du secteur financier, dont six indépendants.

Par ailleurs, la Société a informé ses actionnaires le 15 juin 2009 de la tenue d'une assemblée générale extraordinaire ayant pour objet de proposer au vote des actionnaires le changement de mode d'administration de la Société, un Conseil d'administration remplaçant les actuels Directoire et Conseil de surveillance. Un total de 56,20 % des actionnaires était présent ou représenté à cette assemblée générale tenue le 27 juillet 2009. La proposition ayant recueilli 66,06 % des voix alors que 66,67 % étaient nécessaires pour ce changement de statuts, l'organisation actuelle en Conseil de Surveillance et Directoire est maintenue.

6. Evénements survenus depuis la clôture du semestre

Le 28 juillet 2009 : Annonce du dépôt de la demande d'autorisation d'essai clinique de Fentanyl Lauriad® auprès de l'AFSSaPS et de l'approbation de cet essai par le Comité de Protection des Personnes. Le recrutement des premiers sujets de cet essai clinique de phase I est prévu avant fin 2009. Fentanyl Lauriad®, breveté jusqu'en 2030, capitalise sur la technologie mucoadhésive validée du Loramyc®, médicament déjà sur le marché. Ce nouveau produit à libération prolongée, est destiné au traitement de la douleur chronique chez les patients cancéreux.

Le 19 août 200 : Annonce de la recevabilité par la FDA (Food and Drug Administration) de son dossier d'enregistrement (NDA : New Drug Application) pour miconazole Lauriad® (Loramyc®) comprimé gingival mucoadhésif (MBT) pour le traitement de la candidose oropharyngée (COP). Miconazole Lauriad® libère le miconazole de façon précoce et prolongée au site de l'infection.

Si le dossier est approuvé, miconazole Lauriad® pourrait être lancé sur le marché américain au cours du second semestre 2010 par Strativa Pharmaceuticals, la branche « proprietary products » de Par Pharmaceutical, Inc. (NYSE : PRX), partenaire commercial de BioAlliance Pharma aux Etats-Unis. Ce produit innovant est protégé aux Etats-Unis par des brevets et demandes de brevet allant jusqu'en 2028.

Strativa a conclu avec BioAlliance Pharma un accord de licence exclusif pour la commercialisation de miconazole Lauriad® aux Etats-Unis. En contrepartie de cette licence, BioAlliance Pharma recevra de Strativa \$20 millions dès l'enregistrement du produit aux Etats-Unis ainsi que des redevances significatives sur les ventes futures. Par ailleurs, BioAlliance Pharma recevra des paiements supplémentaires si les ventes atteignent des montants spécifiquement définis.

Le 24 août 2009: obtention de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour Loramyc® en Suisse dans le traitement des candidoses oropharyngées chez les patients immunodéprimés (essentiellement les patients atteints de cancer et de SIDA ayant des infections opportunistes).

1.3. INCIDENCE SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS : COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

Trésorerie disponible

La trésorerie disponible au 30 juin 2009 s'élève à 22,1 millions d'euros contre 31,7 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette diminution de 9,6 millions d'euros provient essentiellement des investissements en R&D ainsi que des efforts promotionnels liés à la commercialisation du Loramyc®. Au cours du premier semestre 2009, BioAlliance Pharma a également payé un montant de 1.247 milliers de dollars lors du dépôt du dossier de demande d'enregistrement du Loramyc® aux Etats-Unis, dont le remboursement interviendra au cours du second semestre (un produit à recevoir du même montant a été comptabilisé au 30 juin 2009). Enfin, la Société a obtenu sur le semestre le remboursement complet de ses créances au titre du crédit d'impôt recherche, couvrant les années 2004 à 2008, pour un montant total de 4.627 milliers d'euros.

Des paiements d'étapes dans le cadre de contrats de partenariat déjà signés pour Loramyc® aux Etats-Unis et en Asie sont attendus en 2010 à hauteur de 21,5 millions de dollars et viendront renforcer la trésorerie. De plus, la Société va pouvoir limiter ses dépenses dès le second semestre 2009 grâce à des aides publiques et à la prise de produits supplémentaires en co-promotion :

- L'encaissement d'une quote-part de la subvention OSEO/ISI de 6,4 millions d'euros obtenue au cours du premier trimestre 2009 pour le financement de programmes prometteurs dans le domaine des cancers invasifs, AMEPTM et Zyxine ;
- La co-promotion en France, tout juste initiée auprès des spécialistes hospitaliers, du Seroplex®, antidépresseur vedette des laboratoires Lundbeck.

La Société dispose donc d'une trésorerie solide et travaille activement à la mise en place de nouveaux accords de commercialisation en Europe. En particuliers, Loramyc®, SetofilmTM (ondansetron RapidFilmTM), fentanyl Lauriad® et clonidine Lauriad® permettent d'offrir une gamme attractive dans les soins de support et pourraient ainsi générer des revenus supplémentaires à court et moyen terme.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires pour la période s'élève à 4.145 milliers d'euros.

Les ventes de Loramyc® en France sur la période se montent à 882 milliers d'euros, contre 313 milliers d'euros au premier semestre 2008, représentant une augmentation de plus de deux fois et demie.

Par ailleurs, le chiffre d'affaire intègre la comptabilisation des paiements reçus dans le cadre des accords de licence du Loramyc®, pour un montant de 3.195 milliers d'euros qui se décomposent comme suit :

- Des redevances reçues de la société Par Pharmaceuticals détentrice des droits de commercialisation de Loramyc® aux Etats-Unis, pour un montant de 1.656 milliers d'euros, cette somme correspondant à l'étalement sur 33 mois du montant reçu à la signature en 2007 ;
- 339 milliers d'euros correspondant à l'étalement, respectivement sur 27 et 30 mois, des montants reçus à la signature des contrats de licence en Asie du Sud-Est signés avec les sociétés Handok Pharmaceuticals et NovaMed Pharmaceuticals ;
- un montant de 1,200 millier d'euros, correspondant à la quote-part résiduelle liée à l'étalement sur 10 ans du paiement de 3 millions d'euros reçu à la signature du contrat SpeBio en 2007, en conséquence de la rupture de ce contrat.

Charges de personnel

Les Salaires, traitements et charges sociales sont passés de 4.378 milliers d'euros au premier semestre 2008 à 4.539 milliers d'euros au premier semestre 2009, soit une augmentation de 3,7% prenant en

compte le plan de restructuration mis en œuvre fin 2008, ainsi que divers mouvements de personnel, notamment la présence de Monsieur Pierre Morgon, troisième membre du Directoire.

Charges externes

Les charges externes s'élèvent à 7.849 milliers d'euros au 30 juin 2009 contre 9.278 milliers d'euros au 30 juin 2008, soit une diminution de 1.429 milliers d'euros. Cette évolution est essentiellement liée à la fin de certains programmes d'essais cliniques qui a entraîné un moindre recours à des prestataires externes.

Impôts, taxes et versements assimilés

Ces dépenses se sont élevées à 211 milliers d'euros au premier semestre 2009 contre 315 milliers d'euros au premier semestre 2008. Elles comprennent essentiellement de la TVA non déductible ainsi que des taxes foncières et des taxes sur les salaires.

Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements ont augmenté, passant de 189 milliers d'euros au premier semestre 2008 à 253 milliers d'euros au premier semestre 2009. Cette variation provient de divers aménagements des locaux et laboratoires effectués par la Société.

Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions consistent en une dotation nette de 231 milliers d'euros au 30 juin 2009 contre une reprise nette de 178 milliers d'euros au 30 juin 2008. Ces montants correspondent essentiellement à des provisions pour litiges avec d'anciens salariés ou des fournisseurs.

Autres produits et charges d'exploitation

Les postes autres produits d'exploitation et autres charges d'exploitation représentent une charge nette de 114 milliers d'euros au 30 juin 2009, contre un produit net de 240 milliers d'euros au 30 juin 2008. Au 30 juin 2008, ces postes incluaient une charge de 1.926 milliers d'euros correspondant à l'acquisition des droits de licence européens de l'ondansétron Oral Spray. Par ailleurs, un produit de 2.250 milliers d'euros représentant l'écart entre la valeur des titres SpeBio détenus par BioAlliance Pharma et la quote-part du Groupe dans la situation nette de SpeBio avait été comptabilisé en 2008. Cette différence provenait de l'augmentation de capital de SpeBio réservée à SpePharm par laquelle cette société avait versé un montant complémentaire de 4,5 millions d'euros sur le semestre comptabilisé en prime d'émission.

Résultat financier

Le résultat financier est un produit passé de 1.067 milliers d'euros au premier semestre 2008 à 134 milliers d'euros au premier semestre 2009. Ces montants correspondent essentiellement aux produits de cession des valeurs mobilières de placement utilisées par la Société pour le placement de ses excédents de trésorerie, la variation significative constatée étant due à la fois à la diminution de la trésorerie disponible sur la période et à la forte baisse des taux sur les marchés monétaires.

Perte nette

En conséquence de l'évolution de l'activité reflétée par les postes de charges et produits exposés ci-dessus, la perte nette de la période de 6 mois arrêtée au 30 juin 2009 a représenté 8.818 milliers d'euros, contre 7.924 milliers d'euros au premier semestre 2008, soit une augmentation de 895 milliers d'euros.

1.4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES CONCERNANT LE PROCHAIN SEMESTRE

Aucun facteur de risque spécifique n'est anticipé au second semestre 2009, autre que les facteurs de risques inhérents à l'activité, à la structure, à la stratégie et à l'environnement de la Société, décrits dans le Document de Référence 2008, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 7 avril 2009 : ces risques sont inhérents au développement de médicaments innovants et dépendent du succès des essais précliniques et cliniques ainsi que des contraintes d'enregistrement des produits au plan de la sécurité de la tolérance et de l'efficacité. Ces risques sont également liés à la capacité de la Société de signer de nouveaux accords de licence permettant de renforcer la trésorerie.

1.5. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les principaux catalyseurs de croissance et de valeur pour BioAlliance Pharma sont les suivants :

- En 2009 : la signature d'un partenariat stratégique en licence pour l'Europe, le passage en clinique de plusieurs nouveaux produits issus de la recherche interne ainsi que l'obtention des résultats de l'essai de phase III en cours sur l'aciclovir Lauriad® ;
- En 2010 : l'approbation du Loramyc® aux Etats-Unis et son lancement par le partenaire Par Pharmaceutical, l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché en Europe du Setofilm® et son lancement dans les premiers pays européens par le partenaire en licence, le dépôt du dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit complémentaire au Setofilm®, l'ondansétron Oral Spray, ainsi que de nouveaux accords de partenariat.

1.6. PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au Groupe au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 concernent exclusivement les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

CHAPITRE 2. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2009

2.1. ETAT FINANCIER CONSOLIDE

ACTIF €	30/06/2009	31/12/2008	Note
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	11 254	89 177	4
Immobilisations corporelles	2 111 291	2 077 399	4
Immobilisations financières	383 768	235 355	
Autres Actifs non courants	1 088 555	-	5
<i>Total des actifs non courants</i>	3 594 867	2 401 931	
Actifs courants			
Stocks et en cours	55 991	25 546	
Clients et comptes rattachés	666 025	673 932	5
Autres créances	4 388 388	7 574 972	5
Valeurs mobilières de placement	22 098 661	31 200 514	5
Disponibilités	50 118	490 490	
<i>Total des actifs courants</i>	27 259 183	39 965 454	
TOTAL ACTIF	30 854 051	42 367 384	

PASSIF €	30/06/2009	31/12/2008	Note
Capitaux propres (part du groupe)			
Capital social	3 224 209	3 224 209	6
Moins : actions détenues en propre	- 73 066	- 155 723	6
Primes	97 944 440	97 944 440	
Réserves	- 73 303 988	- 52 427 121	
Intérêts minoritaires	-	-	
Résultat	- 8 817 978	- 21 366 072	
<i>Total des capitaux propres</i>	18 973 617	27 219 732	
Passifs non courants			
Provisions	752 536	556 134	7
Autres dettes	598 117	350 000	7
<i>Total des passifs non courants</i>	1 350 653	906 134	
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières à court terme	72 895	11 689	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 090 376	5 045 813	8
Autres passifs	5 366 511	9 184 016	8
<i>Total des passifs courants</i>	10 529 781	14 241 518	
TOTAL PASSIF	30 854 051	42 367 384	

2.2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

€	30/06/2009	30/06/2008	Exercice clos le 31/12/2008	Note
Chiffre d'affaires	4 144 633	4 895 787	8 173 943	9
Autres produits de l'activité	120 942	13 116	0	9
Achats consommés	- 19 964	- 158 317	- 314 142	
Charges de personnel	- 4 539 429	- 4 378 301	- 9 641 939	9
Charges externes	- 7 848 581	- 9 277 659	- 19 295 258	9
Impôts et taxes	- 211 775	- 314 932	- 888 782	
Dotations nettes aux amortissements	- 253 248	- 189 026	- 402 268	
Dotations nettes aux provisions	- 230 609	- 178 384	- 164 827	9
Autres produits d'exploitation	-	2 262 233	2 259 010	9
Autres charges d'exploitation	- 114 373	- 2 022 462	- 3 247 876	9
Résultat opérationnel	- 8 952 403	- 8 991 178	- 23 192 485	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	188 942	1 084 623	1 807 279	10
Autres produits financiers	7 201	-	137 699	
Charges financières	- 61 718	- 17 304	- 117 411	
Résultat courant avant impôt	- 8 817 978	- 7 923 859	- 21 364 918	
Charges d'impôt	0	-	1 154	11
Résultat net	- 8 817 978	- 7 923 859	- 21 366 072	
Part du groupe	- 8 817 978	- 7 923 859	- 21 366 072	
Part des minoritaires	-	-	-	
Résultat par action	- 0,68	- 0,61	- 1,66	12
Résultat dilué par action	- 0,68	- 0,61	- 1,66	12

€	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Note
Résultat de la période	- 8 817 978	- 7 923 859	- 21 366 072	
Autre résultat global	-	-	-	
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger	-	-	-	
Pertes et Gains sur décomptabilisation d'actifs disponibles à la vente	-	-	-	
Couverture de flux de trésorerie	-	-	-	
Profits résultant de réévaluation d'immobilisations	-	-	-	
Gains et pertes actuariels sur régimes à prestations définies	-	-	-	
Quote-part des autres éléments du résultat global dans les entreprises asso	-	-	-	
Impôt relatif aux éléments du résultat global	-	-	-	
Autres éléments du résultat global de la période net d'impôts	-	-	-	
Résultat global total de la période	- 8 817 978	- 7 923 859	- 21 366 072	
Résultat global total attribuable aux				
Propriétaires de la société-mère	- 8 817 978	- 7 923 859	- 21 366 072	
Intérêts minoritaires	-	-	-	
	- 8 817 978	- 7 923 859	- 21 366 072	

2.3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En €	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves de conversion	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	TOTAL
Capitaux Propres au 31/12/2006	2 169 086	53 831 900	-	-	- 37 026 739	18 974 247	-	18 974 247
Résultat exercice					- 8 760 892	- 8 760 892		- 8 760 892
Augmentation de capital	153 033	5 977 083				6 130 116		6 130 116
Paievements fondés sur des actions					872 738	872 738		872 738
Actions propres			- 122 693		- 708	- 123 401		- 123 401
Dividendes						-		-
Capitaux Propres au 30/06/2007	2 322 119	59 808 983	- 122 693	-	- 44 915 601	17 092 808	-	17 092 808
Résultat exercice					- 9 487 979	- 9 487 979		- 9 487 979
Augmentation de capital	793 355	37 176 404				37 969 759		37 969 759
Paievements fondés sur des actions					921 780	921 780		921 780
Actions propres			14 470		- 20 440	- 5 970		- 5 970
Dividendes						-		-
Capitaux Propres au 31/12/2007	3 115 474	96 985 387	- 108 223	-	- 53 502 240	46 490 398	-	46 490 398
Résultat exercice					- 7 923 859	- 7 923 859		- 7 923 859
Augmentation de capital	108 735	959 054				1 067 789		1 067 789
Paievements fondés sur des actions					640 577	640 577		640 577
Actions propres			12 408		- 54 878	- 42 470		- 42 470
Réserves de conversion				- 1 093		- 1 093		- 1 093
Dividendes						-		-
Capitaux Propres au 30/06/2008	3 224 209	97 944 441	- 95 815	- 1 093	- 60 840 400	40 231 342	-	40 231 342
Résultat exercice					- 13 442 213	- 13 442 213		- 13 442 213
Augmentation de capital						-		-
Paievements fondés sur des actions					589 282	589 282		589 282
Actions propres			- 59 908		- 100 295	- 160 203		- 160 203
Réserves de conversion				1 525		1 525		1 525
Dividendes						-		-
Capitaux Propres au 31/12/2008	3 224 209	97 944 441	- 155 723	432	- 73 793 626	27 219 733	-	27 219 733
Résultat exercice					- 8 817 978	- 8 817 978		- 8 817 978
Augmentation de capital						-		-
Paievements fondés sur des actions					425 775	425 775		425 775
Actions propres			82 657		63 572	146 229		146 229
Réserves de conversion				529	- 670	- 141		- 141
Dividendes						-		-
Capitaux Propres au 30/06/2009	3 224 209	97 944 441	- 73 066	961	- 82 122 927	18 973 617	-	18 973 617

Les autres éléments du Résultat Global dont les montants sont nuls, n'ont pas été présentés dans des colonnes distinctes.

2.4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE CONSOLIDE

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Résultat net consolidé	-8 817 978	-7 923 859	-21 366 072
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	469 348	41 641	330 585
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-34	7 418	646
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	425 775	640 576	1 229 859
-/+ Autres produits et charges calculés	-75 439	-2 248 861	-2 297 575
-/+ Plus et moins-values de cession	6 252	58 084	3 206
-/+ Profits et pertes de dilution			
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
- Dividendes (titres non consolidés)			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-7 992 076	-9 425 002	-22 099 351
+ Coût de l'endettement financier net	-134 425	-1 067 319	-1 827 566
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)			
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-8 126 501	-10 492 321	-23 926 917
- Impôts versé			
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (1)	-1 634 369	-4 513 508	-3 782 612
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	-9 760 870	-15 005 829	-27 709 529
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-235 170	-1 696 837	-1 857 121
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-2 151	-28 362	-41 383
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	0		47 691
+/- Incidence des variations de périmètre			
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)			
+/- Variation des prêts et avances consentis			
+ Subventions d'investissement reçues			
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement			
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-237 321	-1 725 199	-1 850 813
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
· Versées par les actionnaires de la société mère	0	1 067 790	1 067 790
· Versées par les minoritaires des sociétés intégrées			
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	146 229	-12 408	-202 674
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
· Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
· Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées			
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	74 130		
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-1 235		
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	134 425	1 067 319	1 827 566
+/- Autres flux liés aux opérations de financement	101 888	2 207 530	2 302 674
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	455 437	4 330 231	4 995 356
+/- Incidence des variations des cours des devises	529		432
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-9 542 225	-12 400 796	-24 564 554
Trésorerie initiale	31 691 004	56 255 558	56 255 558
TRESORERIE FINALE	22 148 779	43 854 762	31 691 004

(1) dont dotation IDR de 75 439 euros

BFR	30/06/2009	31/12/2008	Variation
Stocks	55 991	25 546	30 445
Clients	666 025	673 932	-7 907
Autres créances	5 476 943	7 574 972	-2 098 029
	6 198 959	8 274 450	-2 075 491
Dettes financières	0	11 689	-11 689
Fournisseurs	5 090 376	5 045 813	44 563
Autres dettes	5 365 843	9 184 016	-3 818 173
	10 456 219	14 241 518	-3 785 299
Besoin en fond de roulement	-4 257 260	-5 967 068	1 709 808

CHAPITRE 3. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 30 JUIN 2009

<i>NOTE 1 : EVENEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS.....</i>	<i>15</i>
<i>NOTE 2 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</i>	<i>17</i>
<i>NOTE 4 : PERTE DE VALEUR DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....</i>	<i>19</i>
<i>NOTE 5 : AUTRES ACTIFS.....</i>	<i>19</i>
<i>NOTE 6 : CAPITAUX PROPRES.....</i>	<i>21</i>
<i>NOTE 7 : PASSIFS NON COURANTS.....</i>	<i>24</i>
<i>NOTE 8 : PASSIFS COURANTS.....</i>	<i>25</i>
<i>NOTE 9 : PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....</i>	<i>26</i>
<i>NOTE 10 : AUTRES PRODUITS FINANCIERS.....</i>	<i>28</i>
<i>NOTE 11 : IMPOT DIFFERE.....</i>	<i>28</i>
<i>NOTE 12 : RESULTAT PAR ACTION.....</i>	<i>28</i>
<i>NOTE 13 : ENGAGEMENTS HORS BILAN.....</i>	<i>29</i>
<i>NOTE 14 : BILAN DES BSA/BCE/SO AU 30 JUIN 2009.....</i>	<i>30</i>
<i>NOTE 15 : REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX.....</i>	<i>33</i>
<i>NOTE 16 : PARTIES LIEES.....</i>	<i>33</i>

NOTE 1 : EVENEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS

BioAlliance Pharma est une société qui développe et commercialise des produits innovants en France notamment dans les infections opportunistes, le cancer, le SIDA et les complications de la chimiothérapie. Ses approches ciblées contribuent à lutter contre les résistances médicamenteuses et à améliorer la santé et la qualité de vie des patients.

1.1. INFORMATION CONCERNANT L'ACTIVITÉ DU SEMESTRE

- **DEPOT DES DOSSIERS D'ENREGISTREMENT DU LORAMYC® AUX ETATS-UNIS ET DE L'ONDANSETRON RAPIDFILM™ EN EUROPE**

Mi juin, le Groupe a déposé son dossier d'enregistrement auprès de la U.S. Food and Drug Administration (FDA) pour l'approbation de Loramyc®, comprimé gingival muco-adhésif destiné au traitement de la candidose oropharyngée. Ce dossier inclut des données de marquage du comprimé demandées spécifiquement par la FDA au mois d'avril. Si cette demande est approuvée, Loramyc® pourrait être lancé sur le marché américain au cours du second semestre 2010 par Strativa Pharmaceuticals, la branche « « proprietary products» » de Par Pharmaceutical, Inc. (NYSE : PRX), partenaire commercial de BioAlliance Pharma aux Etats-Unis. Afin de tenir compte de ce calendrier, le Groupe a étendu la période de reconnaissance en chiffre d'affaires du paiement de 15 millions de dollars US reçu à la signature de l'accord avec Par Pharmaceutical, cette durée passant de 30 à 33 mois.

Préalablement, au mois de février 2009, BioAlliance Pharma avait entamé la procédure d'enregistrement européenne du dossier du « film orodispersible » d'ondansétron (ondansétron RapidFilm™) acquis en licence pour l'Europe des sociétés Applied Pharma Research S.A. (Suisse) et Labtech GmbH (Allemagne) en 2008. Cette innovation est destinée à la prévention et au traitement des nausées et vomissements induits par la chimiothérapie et la radiothérapie. Elle facilite la prise, l'efficacité et l'observance du traitement.

- **REPRISE DES DROITS DU LORAMYC® EN EUROPE ET LITIGE AVEC LA SOCIETE SPEPHARM**

En date du 27 février 2009, BioAlliance Pharma a repris les droits de commercialisation du Loramyc® en Europe et rompu le contrat de licence exclusif signé en 2007 avec la société SpeBio. BioAlliance Pharma a assigné SpeBio au tribunal de commerce de Paris pour violation de ses obligations contractuelles et pour obtenir réparation du préjudice lié au retard de commercialisation et de ventes. Le Groupe recherche actuellement un ou plusieurs partenaires présents en oncologie pour assurer la continuité de la commercialisation du Loramyc® en Europe. .

Au cours du premier semestre 2009, BioAlliance Pharma a également déposé une requête à l'encontre des sociétés SpePharm et SpeBio auprès de la Cour d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale pour obtenir réparation du préjudice subi évalué au minimum à 45M€

En parallèle, SpePharm et SpeBio avaient introduit un référé aux Pays-Bas contre BioAlliance Pharma pour demander le maintien des accords entre les deux parties, mais ont retiré cette action avant la fin du semestre.

Comme au 31 décembre 2008, le risque dans le cadre de ce litige apparaît comme négligeable. Etant donné qu'il ne peut être évalué de manière fiable, aucune provision n'a été constituée au 30 juin 2009.

Par ailleurs, les comptes consolidés au 30 juin 2009 intègrent les éléments suivants :

- Constatation immédiate en chiffre d'affaires de la quote-part résiduelle liée à l'étalement sur 10 ans du paiement de 3 millions d'euros reçu à la signature du contrat SpeBio en 2007, soit un montant de 2,4 millions d'euros éliminé à 50% en raison de l'intégration proportionnelle de SpeBio. Cette décision découle de l'absence d'activité de la joint-venture consécutive à la résiliation de la licence.
- Maintien de la consolidation en intégration proportionnelle de la société SpeBio.

- **FINANCEMENT OSEO ISI DE 6,4 M€**

Un financement a été obtenu dans le cadre du consortium privé-public CAP (Cancer Anti-invasive Program), soutenu par OSEO au travers du programme Innovation Stratégique Industrielle. Ce consortium, dont BioAlliance Pharma est le coordinateur, intégrera deux PME innovantes (Oroxcell et Xentech) et deux entreprises de taille intermédiaire (Novasep et le CIT), qui investiront dans ce programme, ainsi que deux centres académiques d'excellence, l'Ecole Normale Supérieure de Cachan et l'Institut Gustave Roussy de Cancérologie. Au total, ce consortium sera financé sur 5 ans à hauteur de 9,9 millions d'euros comprenant des subventions et des aides remboursables dont 6.4 millions d'euros pour BioAlliance Pharma.

Le programme collaboratif financera partiellement le développement de deux produits thérapeutiques très innovants jusqu'à leur commercialisation : AMEPTM, une biothérapie indiquée dans le mélanome invasif, et une thérapie chimique ciblée dans les cancers invasifs agissant selon un mécanisme original permettant un retour de la cellule tumorale vers un phénotype normal. A ce jour, aucun encaissement n'a eu lieu.

- **POURSUITE DES DEVELOPPEMENTS CLINIQUES**

BioAlliance Pharma a présenté dans plusieurs congrès internationaux au cours du premier semestre plusieurs résultats relatifs à l'avancement de ses programmes en pré-clinique AMEPTM, irinotecan Transdrug®, et anti-intégrase.

Par ailleurs, le Groupe prévoit de démarrer au cours du second semestre des études cliniques sur l'homme pour plusieurs de ses programmes, notamment AMEPTM, fentanyl Lauriad® et clonidine Lauriad®.

- **DEPART DE PIERRE MORGON**

En raison de la rupture de l'accord de licence avec la société SpeBio et de la réorientation de l'activité européenne (hors France) vers un partenariat en licence, Pierre Morgon, membre du Directoire et Directeur Général en charge des opérations, spécialiste du développement à l'international, a souhaité quitter la société fin mai 2009.

1.2. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2009

Aucun évènement postérieur au 30 juin 2009 pouvant avoir un impact significatif sur les comptes semestriels n'est à signaler.

NOTE 2 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont présentés en euros.

La date de clôture des comptes consolidés est fixée au 31 décembre de chaque année. Les comptes individuels incorporés dans les comptes consolidés au 30 juin 2009 sont établis à la même date et concernent la même période.

Les comptes consolidés au 30 juin 2009 ainsi que les notes annexes correspondantes ont été arrêtés par le Directoire de BioAlliance Pharma le 26 Août 2009.

2.1. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

BioAlliance Pharma a préparé ses comptes consolidés pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009 en conformité avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne, relative à l'information financière intermédiaire. Les comptes consolidés sont donc établis et présentés de manière condensée. Ils contiennent une sélection de notes explicatives et doivent être lus en liaison avec les comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2008, tels qu'inclus dans le document de référence déposé à l'AMF sous le numéro D 09-0204, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers évalués à leur juste valeur. L'établissement des états financiers selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les états financiers. Les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Les postes concernés sont l'estimation des indemnités de retraites (note 7-1) et l'évolution des avantages aux salariés relatifs aux plans de stocks options (note 6-2). Par ailleurs, l'activité du Groupe n'est pas cyclique et il n'y a pas eu de changements d'estimations.

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent au 31 décembre 2008, à l'exception des changements présentés aux paragraphes ci-dessous.

Les nouveaux principes comptables, appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2009 sont détaillés ci-après.

NOUVEAUX TEXTES APPLICABLES AU 30 JUIN 2009

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2009 :

- IFRS 8 : Operating Segments – Publiée en Novembre 2006 et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter de 2009, cette norme relative aux segments opérationnels n'a pas trouvé d'application car il n'existe qu'un seul segment au sein du Groupe.
- IAS 1 Révisée : Presentation of Financial Statements - Publiée en Septembre 2007 et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter de 2009, cette norme relative à la présentation des états financiers est appliquée par le Groupe au 30/06/2009.

Les normes, amendements et interprétations ci-dessous n'ont pas d'impacts significatifs ou ne sont pas applicables :

- Amendement IFRS 2: Vesting Conditions and Cancellations.
- IAS 23 Révisée : Borrowing Costs.
- Annual Improvements (2008)
- Amendements IAS 32 and IAS 1: Puttable Financial Instruments and Obligations Arising on Liquidation.
- Amendements IFRS 1 and IAS 27: Cost of an Investment in a Subsidiary, jointly controlled Entity or Associate.
- Amendements IAS 39 and IFRS 7 : Reclassifications of Financial Assets
- IFRIC 13: Customer Loyalty programmes.
- IFRIC 14: The limit on a defined benefit asset, minimum funding requirements and their interaction.

TEXTES NON ENCORE APPLICABLES

- Amendement IAS 27: Consolidated and Separate Financial Statements.
- IFRS 3 Révisée : Business Combinations.
- Amendement IFRS 1: First Time Adoption of IFRS.
- Amendement IAS 39: Eligible Hedged Items.
- Amendement IFRS 7: Improving Disclosures about Financial Instruments.
- Amendement IFRIC 9 and IAS 39: Embedded Derivatives.
- Amendement IFRS 2: Group Cash-settled Share-based Payment Transactions.
- Annual improvements (2009)
- IFRIC 12 : Service Concession Arrangements
- IFRIC 15: Agreements for the construction of real estate.
- IFRIC 16: Hedges of a net investment in a foreign operation.
- IFRIC 17: Distributions of non-cash Assets to owners.
- IFRIC 18: Transfers of assets from customers.

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces textes et leur application dans ses comptes. Le Groupe n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

2.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Il n'y a pas eu de modifications du périmètre sur le premier semestre 2009.

Les transactions intragroupes et les soldes sur les opérations entre les sociétés du groupe ont été éliminés.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe et il n'y a eu aucun changement de méthode de consolidation au 30/06/09 par rapport au 31/12/2008

NOTE 3 : FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement engagés sur le premier semestre 2009 ont été comptabilisés en charge pour un montant de 5.209.654 euros.

Depuis l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché de Loramyc® pour la France, aucun frais de développement significatif n'a été engagé sur ce produit pour le territoire concerné et en conséquence, il n'y a pas eu d'immobilisation de frais de développement sur l'exercice.

NOTE 4 : PERTE DE VALEUR DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Aucune immobilisation incorporelle et corporelle ne présente un indice de perte de valeur et à ce titre, aucune dépréciation n'a donc été effectuée au 30 Juin 2009.

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS

5.1. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

En €	01/01/2009	Augmentation	Diminution	30/06/2009
Valeur Autres actifs non courants		1 088 555		1 088 555

Les autres actifs non courants au 30/06/2009 correspondent au crédit d'impôt recherche du premier semestre 2009. Eu égard à la situation déficitaire de la société, ce crédit d'impôt ne sera pas utilisé dans l'année et la créance correspondante a donc une maturité supérieure à un an.

Conformément à la norme IAS 1, le crédit d'impôt recherche au titre du 1^{er} semestre 2009 d'un montant de 1.088.555 euros a été présenté en diminution des postes de charges et produits en fonction de leur nature, comme suit :

En €	30/06/2009	30/06/2008
Diminution du poste personnel	259 550	213 005
Diminution des charges externes	798 990	722 190
Diminution des amortissements	44 300	48 664
Diminution des subventions	- 14 285	- 4 500
Total Crédit Impôt Recherche	1 088 555	979 359

5.4. CRÉANCES CLIENTS

En €	30/06/2009	< 1 an	> 1 an	31/12/2008
Clients et comptes rattachés nets	666 025	666 025		673 932

Les créances clients se rapportent essentiellement aux créances relatives à la vente du Loramyc®.

5.5. AUTRES CRÉANCES

En €	30/06/2009	< 1 an	> 1 an	31/12/2008
Personnel et comptes rattachés	597	597		1 462
Crédit impôt recherche	-	-	-	4 627 451
Autres créances fiscales	1 114 935	1 114 935		1 451 916
Autres créances	2 628 235	2 628 235		845 142
Charges constatées d'avance	644 622	644 622		649 001
Valeur nette des Autres créances	4 388 389	4 388 389	-	7 574 972

Les autres créances fiscales sont relatives à de la TVA déductible ainsi qu'à un remboursement de TVA demandé pour un montant de 515.314 euros. De plus, les autres créances incluent un produit à recevoir de 921.803 euros concernant la taxe initialement payée pour le dépôt du dossier Loramyc® auprès de la FDA, dont le remboursement est attendu par BioAlliance Pharma. Les charges constatées d'avance correspondent pour l'essentiel à des prestations de sous-traitance dans le cadre des essais cliniques de Phase III, ainsi qu'à des dépenses d'assurance et de loyers.

Le crédit d'impôt recherche, à hauteur de 4.627.451 euros (remboursé en totalité) est relatif aux exercices de 2004 à 2008, dont 4.159.564 euros pour la période 2005-2008 (présent en Autres créances au 31 décembre 2008) a été remboursé sur le premier semestre de façon anticipée conformément aux dispositions de la Loi de Finances Rectificative pour 2008.

5.6. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En €	Valeurs nettes au 30/06/2009	Valeurs nettes au 31/12/2008	Variation de trésorerie
Comptes bancaires courants	50 118	490 490	- 440 372
Titres de placement disponibles à la vente	22 098 661	31 200 514	- 9 101 853
Total Trésorerie	22 148 779	31 691 004	- 9 542 225

Les comptes bancaires courants concernent des comptes en euros et dollars US ouverts auprès de Neuflyze-OBC et du Crédit du Nord.

Les titres de placement disponibles à la vente sont essentiellement composés de parts d'OPCVM acquises auprès de Neuflyze-OBC et du Crédit du Nord.

L'impact de la variation de la juste valeur des liquidités de BioAlliance Pharma est une diminution du résultat à hauteur de 597.657 euros.

NOTE 6 : CAPITAUX PROPRES

6.1. CAPITAL SOCIAL

6.1.1. Politique de gestion du capital

Depuis son démarrage en 1997, le Groupe a financé sa croissance au moyen de levées de fonds privées et publiques. Le Groupe a notamment levé 30 millions d'euros lors de son introduction sur le marché Euronext Paris en décembre 2005, et 40 millions d'euros à l'occasion d'un placement privé finalisé en août 2007. Les capitaux propres représentent donc la source privilégiée de financement du groupe. Toutefois afin de disposer d'un niveau de trésorerie suffisant pour financer sa croissance, notamment à court terme pendant les années où il ne générera pas encore de ventes suffisantes pour couvrir ses dépenses de développement, BioAlliance Pharma capitalise sur une politique active de licence de ses produits hors de France, avec des partenaires stratégiques. Le Groupe s'attache aussi à mettre en place des financements complémentaires non dilutifs pour ses programmes en développement, notamment au travers de subventions publiques. A ce titre, il a obtenu au cours du premier semestre 2009 une subvention de 6,4 millions d'euros d'OSEO ISI, qui contribuera sur 5 ans au financement de deux projets innovants dans le traitement des cancers résistants.

Le Groupe souhaite également fidéliser des actionnaires à long terme qui accompagneront le Groupe dans son développement international, en proposant un modèle économique attractif. Afin de réduire la volatilité du titre, le Groupe a aussi mis en place un contrat de liquidité avec un partenaire de premier plan.

Enfin, le Groupe entend fidéliser son personnel par des attributions régulières d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites.

6.1.2. Actions propres

Conformément à la norme IAS 32 §33, les actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité signé avec CM-CIC Securities ont été portées en déduction des capitaux propres, pour un montant de 73.066 euros correspondant à 20.108 actions propres. Le boni sur rachat d'actions, d'un montant de 63.572 euros au 30 juin 2009, a également été déduit des capitaux propres en application de la norme.

6.1.3. Réserves

Les réserves, d'un montant de 75.878 milliers euros sont essentiellement constituées du report à nouveau à hauteur de 76.139 milliers d'euros.

6.2. PAIEMENTS EN ACTIONS

L'intégralité des informations concernant les plans de BCE, BSA et options de souscription d'actions attribués par le Groupe est jointe en Note 14 de cette annexe.

6.2.1. Bons de souscriptions

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 avril 2008, dans sa vingt et unième résolution, a délégué au Directoire la compétence d'émettre un montant maximum de 150.000 BSA-L donnant chacun droit à la souscription d'une action, au profit d'une catégorie de personnes comprenant les membres indépendants du Conseil de surveillance et les membres du comité scientifique en fonction au jour de l'attribution ou qui pourraient être ultérieurement désignés. Le Directoire du 6 avril 2009 a attribué 8.000 BSA-L2 à un membre du conseil scientifique, assorties de conditions d'acquisition des droits sur une durée de 4 ans.

Les paramètres de calcul permettant l'évaluation selon la méthode de Black & Scholes des attributions de BSA/BCE et d'options de souscription d'actions faites sur le semestre 2009 sont détaillés ci-dessous.

BSA	
Date d'attribution	06/04/2009
Nombre de bons	8 000
Date d'exercice estimée	06/04/2014
Prix d'exercice (€)	2,41
Volatilité	59%
Taux de dividende	0%
Taux sans risque	2,86%
Charge totale (€)	10 199
Prix unitaire (€)	1,27
Charge sur le semestre (€)	2 540

Par ailleurs, le Directoire en date du 30 juin 2009 a constaté les annulations de plein droit du fait du départ des salariés de la Société : 11.250 BCE-J6 et 450 BCE-J4.

L'impact correspondant à ces annulations est la diminution de la charge de 22.772 euros.

6.2.3. Actions gratuites

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 avril 2008 a conféré au Directoire l'autorisation d'attribuer gratuitement un nombre maximum de 260 000 actions, au bénéfice des dirigeants et du personnel salarié de BioAlliance Pharma S.A. ou de toute filiale détenue à 100%, et soumis l'attribution de ces actions à des conditions de performance arrêtées par le Directoire.

Une attribution de 94.000 actions gratuites a été faite par le Directoire du 1^{ER} Avril 2009, dont l'acquisition définitive est soumise à des conditions de présence dans l'entreprise et de performance appréciées à l'expiration d'une période de 2 ans.

La valorisation des actions gratuites attribuées en 2009 est résumée ci-après :

Actions gratuites	
Date d'attribution	01/04/2009
Nombre d'actions	72 800
Date d'exercice estimée	01/04/2011
Charge totale (€)	155 938
Prix unitaire (€)	2,38
Charge sur le semestre (€)	29 239

Par ailleurs, le Directoire en date du 6 avril 2009 a annulé 17.500 actions gratuites non attribuées.

De plus, le Directoire en date du 30 juin 2009 a fait le bilan des annulations d'actions gratuites, annulations de plein droit du fait du départ des salariés de la Société : 41.600 au total, concernant les seuls salariés de BioAlliance Pharma.

L'impact correspondant à ces annulations est la diminution de la charge de 137.210 euros.

6.2.4. Options de souscription

Le Directoire en date du 30 juin 2009 a annulé de plein droit 33.500 SO 2006(1) + 1.250 SO 2006 (2) + 3.750 SO 2006(3) + 5.000 SO 2006(4) du fait du départ de salariés de la Société.

L'impact correspondant à ces annulations est la diminution de la charge de 216.374 euros.

6.2.5. Récapitulatif général des bons et options attribués

Le tableau ci-après récapitule la charge totale ainsi que la charge 2008 relative aux BCE, BSA, stock-options et actions gratuites attribuées par le Groupe :

	Charge totale	Charge du semestre
Attribution de BSA et BCE du 30/01/2006	715 960	0
Attribution de BCE du 24/03/2006	281 522	0
Attribution de BSA du 09/06/2006	274 761	2 228
Attribution de BSA du 13/12/2006	85 165	4 958
Attribution de SO du 30/10/2006	2 065 357	80 354
Attribution de SO du 5/04/2007	610 297	48 407
Attribution de SO du 10/10/2007	279 499	27 352
Attribution de BSA du 10/10/2007	191 657	20 820
Attribution de SO du 25/04/2008	290 212	49 686
Attribution de AGA du 01/08/2008	576 450	142 040
Attribution de BSA du 17/12/2008	63 848	18 154
Attribution de AGA du 01/04/2009	155 938	29 239
Attribution de BSA du 06/04/2009	10 200	2 540
TOTAL	5 600 866	425 775

NOTE 7 : PASSIFS NON COURANTS

7.1. PROVISIONS

En €	01/01/2009	Dotations	Reprises		30/06/2009
			utilisées	non utilisées	
Engagements retraite	293 542	75 439			368 981
Provision litige	262 592	147 522	26 559		383 555
Total provision pour risques et charges non courantes	556 134	222 961	26 559	-	752 536

Les provisions pour litige concernent d'anciens salariés et des fournisseurs.

Comme au 31 décembre 2008, les risques dans le cadre des litiges en cours avec les sociétés Eurofins et SpePharm apparaissent comme négligeable. Etant donné qu'ils ne peuvent être évalués de manière fiable, aucune provision n'a été constituée au 30 juin 2009.

- **ENGAGEMENTS DE RETRAITE (IAS 19)**

La provision pour engagements de retraite s'élève à 368.981 euros contre 293.542 euros en 2008. L'impact au 30/06/2009 est une diminution du résultat de 75.439 euros.

Les hypothèses actuarielles retenues ont été les suivantes :

Convention Collective	CNN des Entreprises du Médicament
Age de départ en retraite	65 ans à l'initiative du salarié
Date de calcul	30/06/2009
Table de mortalité	INSEE 2002-2004 H/F
Taux d'actualisation	5,64%
Taux de revalorisation des salaires	4%
Taux de turn over	Par structure d'âge ⁽¹⁾
Taux de charges sociales	46% pour Bioalliance Pharma et 44 % pour Laboratoires Bioalliance Pharma

- (1) Au 30 Juin 2009, le taux de turnover appliqué pour les salariés BioAlliance Pharma de 16 à 24 ans est de 0.5 %, de 3.48 % pour les salariés de 25 à 34 ans, de 3% de 35 à 44 ans, de 2% de 45 à 54 ans. Au delà, le taux est de 0.50%.
- (2) Au 30 Juin 2009, le taux de turnover appliqué pour les salariés Laboratoires BioAlliance Pharma de 16 à 34 ans est nul, de 12.96 % pour les salariés de 35 à 44 ans, de 9.26 % de 45 à 54 ans. Au delà, la probabilité de départ reste nulle.

7.2. AUTRES DETTES NON COURANTES

Ce poste comprend des subventions ANVAR reçues au cours des exercices précédents et remboursables sous certaines conditions, ainsi qu'une quote-part des avances remboursables obtenues au cours du premier semestre d'OSEO et non encore encaissées pour un montant de 248.117 euros.

NOTE 8 : PASSIFS COURANTS

8.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où elles ne présentent pas d'antériorité supérieure à 1 an.

En €	30/06/2009	31/12/2008
Fournisseurs et comptes rattachés	5 090 376	5 045 813

8.2. AUTRES PASSIFS

En €	30/06/2009	31/12/2008
Dettes sociales	1 718 678	2 069 033
Dettes fiscales	194 949	302 121
Autres dettes	3 452 883	6 812 862
Autres dettes	5 366 511	9 184 016

Les autres dettes au 30 Juin 2009 comprennent essentiellement des revenus de licence différés à hauteur de 3.290 milliers d'euros. Ces revenus de licence sont étalés selon les modalités suivantes :

- Sur une période fixée à 33 mois, à compter du 1^{er} juillet 2007 pour l'accord PAR Pharmaceutical.
- Sur une période fixée à 27 mois, à compter du 1^{er} avril 2008 pour l'accord Handok.
- Sur une période fixée à 30 mois, à compter du 1^{er} juillet 2008 pour l'accord NovaMed.

En €	Solde au 31/12/2008	Augmentation	Reprise au résultat	Solde au 30/06/2009	< à 1an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
ParPharmaceutical	4 139 678		1 655 871	2 483 807	2 483 807	-	-
Spebio	1 200 000		1 200 000	-			
Handok	632 431		210 810	421 621	421 621	-	-
Novamed	512 402		128 123	384 279	256 246	128 033	
	6 484 511	-	3 194 805	3 289 706	3 161 674	128 033	-

NOTE 9 : PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

9.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

En €	30/06/2009	30/06/2008
Chiffre d'affaires	4 144 633	4 895 787

Le chiffre d'affaires comprend pour l'essentiel une quote-part des paiements reçus à la signature des accords de licence Par Pharmaceutical, Handok et NovaMed pour un montant total de 1.995 milliers d'euros. En conséquence de la rupture de licence avec la société SpeBio, un montant de 1.200 milliers d'euros a également été comptabilisé en chiffre d'affaires sur le premier semestre 2009. Ce montant correspond à la quote-part résiduelle liée à l'étalement sur 10 ans du paiement de 3 millions d'euros reçu à la signature du contrat SpeBio en 2007, soit un montant de 2,4 millions d'euros éliminé à 50% en raison de l'intégration proportionnelle de SpeBio. Par ailleurs, le chiffre d'affaires comprend les ventes du produit Loramyc® pour un montant de 882 milliers d'euros.

9.2. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En €	30/06/2009	30/06/2008
Salaires	3 034 408	2 692 428
Charges	1 417 965	1 263 643
Avantages au personnel (IFRS 2)	425 775	640 576
Crédit Impôt Recherche Imputé	- 259 550	- 213 005
Subventions d'exploitation Imputées	- 79 169	- 5 341
Total charges de personnel	4 539 429	4 378 301
Effectif	87	93

9.4. CHARGES EXTERNES

Les charges externes sont composées des postes suivants :

En €	30/06/2009	30/06/2008
Frais commerciaux et administratifs	5 485 080	5 498 615
Sous-traitance scientifique	3 162 491	4 501 235
Crédit Impôt Recherche Imputé	- 798 990	- 722 190
Total	7 848 581	9 277 659

Les charges externes correspondent aux frais engagés pour la recherche et le développement des projets de la société, pour la promotion du Loramyc® en France ainsi qu'à divers frais généraux et administratifs. La diminution de 15 % entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009 est essentiellement liée à la fin de certains programmes d'essais cliniques qui a entraîné un moindre recours à des prestataires externes.

Le montant des loyers du 1^{er} semestre 2009 résultant du bail de la location du siège social situé 49 boulevard du Général Martial Valin, Paris 15^e est de 320.312€.

9.4. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En €	30/06/2009	30/06/2008
Prime Spebio	0	2 250 000
Autres	0	12 233
Total	0	2 262 233

Au 30 juin 2008, un produit de 2.250 milliers d'euros représentant l'écart entre la valeur des titres SpeBio détenus par BioAlliance Pharma et la quote-part du Groupe dans la situation nette de SpeBio avait été comptabilisé. Cette différence provenait de l'augmentation de capital de SpeBio réservée à SpePharm par laquelle cette société avait versé un montant complémentaire de 4,5 millions d'euros sur le semestre comptabilisé en prime d'émission.

9.6. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se décomposent comme suit :

En €	30/06/2009	30/06/2008
Accord Novadel- Paiement à la signature	0	1 925 916
Autres	114 373	96 546
Total	114 373	2 022 462

Au 30 juin 2008, ces postes incluaient une charge de 1.926 milliers d'euros correspondant à l'acquisition des droits de licence européens de l'ondansétron Oral Spray.

NOTE 10 : AUTRES PRODUITS FINANCIERS

Les autres produits financiers correspondent essentiellement aux plus-values de cession des valeurs mobilières de placement réalisées par la société et tiennent compte de l'impact de la variation de la juste valeur des liquidités de BioAlliance Pharma à hauteur de -597.657 euros.

NOTE 11 : IMPOT DIFFERE

Bien que le groupe BioAlliance dispose de déficits à hauteur de 78 millions d'euros au 31 décembre 2008 (dont 9,7 millions d'euros provenant de la filiale Laboratoires BioAlliance Pharma intégrée fiscalement depuis le 1^{er} janvier 2007), aucun impôt différé actif n'a été constaté dans la mesure où la société n'est pas en mesure de pouvoir récupérer à court terme cet actif d'impôt.

NOTE 12 : RESULTAT PAR ACTION

12.1. RESULTAT NET PAR ACTION

En €	30/06/2009	30/06/2008
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de BioAlliance	- 8 817 978	- 7 923 859
Nombre d'actions ordinaires	12 896 834	12 896 834
Nombre d'actions propres	20 018	16 185
Résultat net par action	- 0,68	- 0,61

12.2. RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte des options et bons qui pourraient avoir un effet anti-dilutif du fait de la perte de l'exercice.

NOTE 13 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

13.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS

Dans le cadre du contrat conclu avec la société Eurofins-VirAlliance (EVI) en date du 20 octobre 2005 relatif à la cession de licences (anciennement exploitées par VirAlliance, filiale de BioAlliance Pharma dissoute en 2005), la Société BioAlliance s'est vue octroyer des stocks options EVI exerçables entre le 1er janvier et le 30 juin 2009.

Au 30 juin 2009, la société BioAlliance Pharma n'a pas exercé ces options qui sont devenues caduques.

13.2. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE (IAS 17)

La société a conclu un contrat de location immobilière correspondant à son siège social situé 49 boulevard du Général Martial Valin, Paris 15° et un contrat concernant la location de véhicules de sociétés. La charge future minimum est la suivante :

< 1 an	entre 1 et 5ans	> 5 ans
936 645	3 322 545	1 852 945

13.3. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

La loi du 4 mai 2004, ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les droits exercés pendant la période de préavis des salariés licenciés et les droits exercés par les salariés qui sont considérés comme non adapté aux besoins de leur employeur ou non professionnel par leur nature, sont assimilés à des avantages à court terme tels que définis par l'IAS 19 et sont comptabilisés en conséquence. Tous les autres droits sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus puisque BioAlliance Pharma s'attend à recevoir un montant d'avantages économiques au titre de la formation qui excède les coûts à encourir à ce titre.

Le DIF représentait 3.480 heures au 30 Juin 2009. Les droits exercés jusqu'à maintenant ne sont pas significatifs.

13.4. PASSIF EVENTUEL DANS LE CADRE D'UN CONTRAT AVEC UN TIERS

Dans le cadre d'un contrat conclu avec un consultant impliqué dans la négociation des accords de partenariat conclus avec la société, il a été prévu le versement d'honoraires spécifiques. Ces honoraires sont calculés sur la base du montant total des accords signés et ils sont payés au consultant au moment où BioAlliance reçoit ou verse les paiements d'étape prévus aux contrats. Etant donné que ces paiements sont soumis à la réalisation de conditions suspensives, le montant des honoraires futurs au 30 Juin 2009 ne peut pas être évalué de manière fiable.

NOTE 14 : BILAN DES BSA/BCE/SO AU 30 JUIN 2009

• Récapitulatif des bons de souscription d'actions au 30 juin 2009

Type	Date d'autorisation	BSA ou BSCPE Autorisés	BSA ou BSCPE Attribués	Bénéficiaires	BSA ou BSPCE en circulation au 31/12/08	BSA ou BSCPE exercés entre le 01/01/09 et le 30/06/09	BSA ou BSCPE en circulation au 30/06/09	Actions pouvant être souscrites en tenant compte des annulations et du vesting	Prix de souscription par action en euros	Date d'expiration
BSA - B	17/03/2004 Résolution # 3	15 000	15 000	Membres du conseil de surveillance	11 100	0	0	0	4,09 €	16/03/2009
BCE - F	19/07/2004 Résolution #5	5 420	5 420	Fondateurs	5 420	0	5 420	21 680	4,09 €	18/07/2009
BCE - G	19/07/2004 Résolution#7	114 157	114 157	Cadres dirigeants	69 188	0	69 188	276 752	4,09 €	18/07/2009
BCE & BSA - J	07/11/2005 Résolution #10	161 000	137 394 (1)	Dirigeants Salariés Membres du Conseil de surveillance	78 500 (2) dont 73 387 vestés	0	66 800 tous vestés (3)	267 200	10,64 €	07/11/2010
BSA - K	16 mai 2006 #10	90 000	90 000	Membres du Conseil de surveillance et conseil scientifique	70 000 (4) dont 34 000 vestés	0	70 000 dont 45 000 vestés	19 500 10 500 15 000	12,51€ 11,80 € 11,18 €	09/06/2011 13/12/2011 10/10/2012
BSA-L	29 avril 2008 #21	150 000	62 000	Membres du Conseil de surveillance et conseil scientifique	54 000 dont 0 vestés	0	62 000 dont 13 500 vestés	13 500	2,95€ 2,41 €	17/12/2013 06/04/2014
TOTAL BONS					288 208 dont 159 095 + 34 000 vestés (5)	0	273 408 dont 141 408 + 58 500 vestés (6)			
TOTAL ACTIONS						0 actions créées		624 132		

(1) Après déduction de 23 606 bons non attribués et annulés par le Directoire du 24 mars 2006.

(2) Après déduction de 15 900 BCE annulés par le Directoire du 2 janvier 2007 (11 250 + 4 650) et de 3 750 bons annulés par le Directoire du 31 décembre 2008

(3) Après déduction de 11 700 bons annulés par le directoire du 30 juin 2009

(4) Après déduction de 20 000 bons annulés par le directoire du 31 décembre 2008

(5) 159 095 bons donnant chacun droit à 4 actions et 34 000 bons donnant chacun droit à 1 action

(6) 141 408 bons donnant chacun droit à 4 actions et 58 500 bons donnant chacun droit à 1 action

• Récapitulatif des options de souscription d'actions au 30 juin 2009

Désignation du Plan	Date d'attribution (Directoire)	Nombre d'options Autorisées	Nombre d'options Attribuées	Bénéficiaires	Acquisition par tranche de 25% à compter du ...	Nombre d'options annulées (2)	Options en circulation au 30/06/2009	Options pouvant être souscrites en tenant compte des annulations et du vesting	Prix de souscription par action en euros	Date d'expiration
SO (2006) 1	30/10/2006		352 000	Dirigeants et salariés	30/10/2007	97 000	255 000	127 500	12,74	30/10/2011
SO (2006) 2	05/04/2007		114 000	salariés	05/04/2008	35 000	79 000	39 500	12,55	05/04/2012
SO (2006) 3	10/10/2007		55 000	salariés	10/10/2008	15 000	40 000	10 000	11,18	10/10/2012
SO (2006) 4	25/04/2008		74 000	salariés	25/04/2009	5 000	69 000	17 250	7,06	25/04/2013
TOTAL		630 000 (1)	595 000			152 000	443 000	194 250		

(1) Le Directoire du 25 avril 2008 a annulé 35 000 options non attribuées

(2) Récapitulatif des annulations pour cause de départ de salarié, PV Directoire du 31 décembre 2008

• **Récapitulatif des attributions gratuites d'actions au 30 juin 2009**

Désignation du Plan	Nombre d'actions gratuites autorisées par l'AG du 29/04/2008	Date d'attribution (Directoire)	Nombre d'actions gratuites Attribuées	Bénéficiaires	Date d'acquisition définitive sous réserve de conditions présence + performance	Nombre de droits à actions gratuites annulés (2)	Droits à actions gratuites en circulation au 31/12/08	Nombre d'actions gratuites définitivement acquises en tenant compte des annulations	Date d'expiration de l'autorisation donnée par l'AG du 29 avril 2008
	260 000								29/04/2009
AGA (2008) 1		01/08/2008	148 500	Dirigeants et salariés	01/08/2010	20 400	128 100	0	
AGA (2008) 2		01/04/2009	94 000	Dirigeants et salariés	01/04/2011	21 200	72 800	0	
TOTAL	260 000 (1)		242 500			41 600	200 900	0	

(1) Le Directoire du 1er avril 2009 a annulé 17 500 actions gratuites non attribuées

(2) Récapitulatif des annulations pour cause de départ de salarié, PV Directoire du 30 juin 2009

NOTE 15 : REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le tableau ci-dessous récapitule les rémunérations comptabilisées au 30 juin 2009 pour les mandataires sociaux comprenant les trois membres du Directoire ainsi que les membres du Conseil de Surveillance.

Mandataires (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	Rémunérations et avantages de toute nature					Total en euros
	Rémunérations brutes en euros			BSA- BCE SO Actions Gratuites Attributions	Avantages en nature en euros	
	fixe	variable	exceptionnelle			
TOTAL	369 750	57 000	0	0	8 352	435 102

BioAlliance Pharma a mis en place un mode de rémunération des membres du Conseil de Surveillance par jetons de présence. L'assemblée générale du 29 avril 2009 a fixé le montant des jetons de présence à répartir entre les membres indépendants du Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours à 148.250 euros.

Le montant des indemnités retraites des mandataires sociaux s'élèvent à 195.244 euros.

NOTE 16 : PARTIES LIEES

Les transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au Groupe au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24 concernent exclusivement les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

en €	30/06/2009	30/06/2008
Actif	13 609 103	7 977 255
Passif	79 641	1 896
Produits	777 188	5 453 483
Charges	75 445	-

CHAPITRE 4. DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Responsables du Rapport Financier Semestriel

Madame Dominique Costantini, président du Directoire de BioAlliance Pharma.

Monsieur Gilles Avenard, membre du Directoire et Directeur général de BioAlliance Pharma.

Attestation des responsables du Rapport Financier Semestriel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables (normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne pour les comptes consolidés) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en page 3 du présent rapport) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Madame Dominique Costantini
Président du Directoire

Monsieur Gilles Avenard
Directeur général

CHAPITRE 5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Bioalliance Pharma, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 1.1 qui expose le litige en cours avec la société SpePharm,
- la note 7.1 qui expose le litige en cours avec la société Eurofins,
- la note 2.1 qui expose le changement de méthode due à la première application de la norme IFRS 8, « Operating Segments ».

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 26 août 2009

Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Olivier Bochet

Ernst & Young Audit

Franck Sebag